



Commission de l'Union africaine – Agence internationale de l'énergie

Deuxième forum ministériel

Assurer l'avenir énergétique de l'Afrique au lendemain de la Covid-19 : favoriser une reprise plus rapide en renforçant l'investissement, l'innovation et les partenariats

24 novembre 2020

13h00 - 16h00 (Paris/Pretoria) ; 14h00 - 17h00 (Addis Abéba)

Événement virtuel

NOTE CONCEPTUELLE

Contexte

La soudaine pandémie mondiale de Covid-19 a considérablement aggravé les difficultés auxquelles doit déjà faire face le secteur de l'énergie en Afrique, et en a créé de nombreuses autres. La mise à jour de juin des Perspectives économiques régionales du Fonds monétaire international (FMI) estime que l'économie de l'Afrique subsaharienne se contractera de 3.2 % en 2020. Ce chiffre, deux fois plus élevé que celui prévu plus tôt dans l'année, annonce un fort ralentissement par rapport à la croissance de 3.1 % en 2019. L'Afrique subsaharienne devrait connaître cette année sa première récession depuis près de trois décennies. De plus, le rythme, l'ampleur et le calendrier de la reprise économique restent incertains. Les impacts négatifs de la crise pourraient se faire sentir bien au-delà de 2020. De nombreux pays africains ont des capacités budgétaires limitées et sont lourdement endettés, ce qui limite leur capacité à absorber ces chocs économiques. Le secteur énergétique a été tout particulièrement et gravement touché. Une première analyse rapide des implications de la pandémie, y compris des efforts respectifs de l'Union africaine (UA) et de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ainsi que d'autres partenaires plus tôt cette année, a mis l'accent sur l'évaluation des dommages et souligné l'urgence de mettre en place des politiques publiques réfléchies et adaptées pour atténuer ces répercussions négatives.

Aujourd'hui, 585 millions de personnes en Afrique n'ont toujours pas accès à l'électricité et 900 millions n'ont pas accès à des équipements de cuisson propre. Le rapport *Tracking SDG 7: The Energy Progress Report (2020)*, qui se fonde sur des données compilées avant la crise de la Covid-19, souligne que la communauté internationale doit redoubler d'efforts en Afrique subsaharienne pour atteindre l'ODD 7. Or, les progrès attendus sur le plan de l'accès à l'énergie pourraient être compromis par les répercussions économiques de la pandémie. Certains gains récents pourraient même être perdus. Parallèlement, pour soutenir le programme de transformation économique du continent, la demande d'énergie en Afrique va croître deux fois plus rapidement que la demande mondiale moyenne jusqu'en 2040. Cette hausse rapide de la demande posera de nouveaux défis : mobiliser suffisamment d'investissements, gérer la dépendance croissante à l'égard des importations, et atténuer l'impact environnemental de la production et de la consommation d'énergie. À l'heure où le monde a grand besoin d'une transition rapide vers les énergies

propres, les décisions que prennent actuellement les pouvoirs publics africains sur les moyens de fournir un accès universel à l'énergie et de déployer leur propre mix énergétique de façon judicieuse auront des répercussions importantes pour la prospérité de l'Afrique, la durabilité du système énergétique mondial et la réponse de l'humanité au changement climatique. Les incertitudes et les défis majeurs de notre époque soulèvent des inquiétudes appelant à la mobilisation.

Il est clair que de nouveaux investissements importants sont indispensables pour renforcer le processus de transformation économique de l'Afrique, pour garantir une énergie fiable, abordable et en quantité suffisante à tous les citoyens, et pour soutenir des transitions énergétiques durables, justes et inclusives. La mesure dans laquelle l'Afrique se remettra avec succès des conséquences fluctuantes de la crise socioéconomique et sanitaire mondiale de 2020 déterminera son rythme de progression vers la réalisation de l'Agenda 2063.

À l'échelle du continent, la coopération entre les partenaires de développement est essentielle. Pour contribuer à résoudre les problèmes énergétiques de l'Afrique, ses partenaires de développement, y compris l'AIE, doivent nouer des partenariats porteurs de transformation, à même de propulser le continent dans l'ère de l'énergie moderne. La situation exige qu'ils défendent des aspirations plus ambitieuses, qu'ils mobilisent les volontés politiques et les soutiens financiers, et que l'intégration et la collaboration soient renforcées. Il s'agit là d'un impératif stratégique clé pour la réalisation de l'Agenda 2063.

À l'échelle infra-continentale, les sous-régions, dans leur diversité, sont depuis longtemps conscientes de la nécessité et des avantages d'une coopération à leur niveau, ce qui a conduit à la formation de pools énergétiques en Afrique occidentale, orientale, centrale et australe. Parmi eux, le pool énergétique d'Afrique australe a mis en place une coopération très active pour assurer la fourniture et la connectivité, veiller à la coordination de la planification et des investissements, obtenir des accords commerciaux transfrontaliers, aboutir à une harmonisation réglementaire et/ou technique et déployer une architecture institutionnelle infrarégionale.

La publication de l'AIE *Africa Energy Outlook 2019* montre comment certains plans d'action et d'investissement en place dans de nombreux pays africains ne parviennent toujours pas à répondre aux besoins croissants en énergie. Les effets multidimensionnels de la pandémie ont même rendu la situation encore plus inquiétante, avec une chute attendue des investissements énergétiques en Afrique de 32 % en 2020, selon l'analyse du *World Energy Investment Outlook 2020* de l'AIE. Cette évolution rappelle qu'il est important de favoriser un environnement propice aux investissements dans les infrastructures et toutes les technologies concernées, et de continuer à donner la priorité à la réalisation des objectifs de développement durable. Il est indispensable de prendre des mesures en Afrique à ce moment charnière où le monde est collectivement confronté à des défis urgents et communs qui concernent le rétablissement des économies, la création d'emplois, et l'accélération des transitions vers les énergies propres.

Le groupe de travail Énergie de l'Union africaine, chargé d'examiner les mesures à prendre face à la Covid-19, a travaillé à l'élaboration d'une stratégie de relance post-Covid-19 qui vise à placer le secteur énergétique africain en position de favoriser la reprise économique globale sur le continent, ainsi qu'à soutenir les électriciens dans la lutte contre les conséquences de la Covid-19, avec pour objectif l'accès universel à l'énergie. Le document *World Energy Outlook 2020* de l'AIE met en exergue les différentes trajectoires que le système énergétique mondial pourrait prendre du fait des conséquences de la pandémie. Le Plan de relance durable (*Sustainable Recovery Plan*) de l'AIE définit quant à lui un cadre international

clair à l'appui des initiatives de relance régionales, et préconise 30 recommandations d'action ambitieuses et réalistes et investissements ciblés. Ce Plan, élaboré en coopération avec le Fonds monétaire international, pourrait stimuler la croissance économique mondiale de 1.1 % par an, sauver ou créer 9 millions d'emplois par an, et éviter un rebond des émissions (en favorisant leur déclin structurel). La réalisation de ces objectifs nécessiterait un investissement mondial de 1 000 milliards USD par an au cours des trois prochaines années. Selon le Plan de relance durable, 35 % des nouveaux emplois pourraient être créés par le biais de mesures d'efficacité énergétique et encore 25 % dans le secteur de l'électricité, en particulier dans le solaire et l'éolien, et dans la modernisation et le renforcement des réseaux.

Pour faire face aux crises induites par la Covid-19 et dans le cadre de leur stratégie de relance économique, les pays africains doivent prendre plusieurs séries de mesures, notamment pour renforcer la sécurité énergétique, intensifier les investissements dans les infrastructures, et promouvoir la croissance de l'économie verte. Afin de faciliter la mise en œuvre de ces mesures, ils doivent fortement stimuler les échanges à l'échelle du continent, en tirant pleinement parti de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine. Il est urgent d'harmoniser les infrastructures routières et ferroviaires sur le continent, de développer la diplomatie économique afin d'intensifier les échanges mutuels, de promouvoir une stratégie industrielle régionale active et d'améliorer la coordination du déploiement de certaines infrastructures interrégionales. Les domaines prioritaires à cet égard concernent les biens d'investissement, les biens de production industrielle et d'équipement, en particulier ceux utilisés dans les projets infrastructurels, le secteur minier, l'agriculture, et l'économie verte, ainsi que l'infrastructure numérique, et les chaînes de valeur liées au secteur de la construction, comme le ciment, l'acier, les canalisations (plastique et acier), les ouvrages et les engins de terrassement. Concernant le transport et le matériel roulant, les activités de production de composants et d'assemblage automobiles et ferroviaires sont également essentielles pour faciliter la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine. Une économie verte qui garantisse la sécurité en matière d'énergie, d'alimentation et d'eau devrait en outre faire partie du plan de relance. Elle nécessitera le recyclage et la valorisation des déchets et la transition vers une économie circulaire, ainsi que l'émission en plus grand nombre d'obligations pour financer des infrastructures vertes en vue de réduire l'empreinte carbone, de garantir le financement des infrastructures à des conditions préférentielles et le recours intensif à des fonds d'action climatique pour financer une transition juste vers un avenir plus écologique.

Il est par ailleurs essentiel de renforcer les partenariats entre les pays, et entre les communautés économiques régionales d'Afrique, pour améliorer l'efficacité des ports africains et étendre les marchés des produits et services proposés par des entreprises publiques, ainsi que pour promouvoir le recours à des procédés et des outils économes en énergie. Ceci inclut des initiatives communes entre pays africains, susceptibles d'être financées par la Nouvelle banque de développement des BRICS et d'autres établissements financiers pour le développement. En invitant les principaux responsables politiques et leaders d'opinion africains, le deuxième Forum ministériel CUA-AIE a pour objectif de susciter et d'encourager des débats dynamiques et prospectifs sur le processus de relance post-Covid-19 en Afrique, avec des propositions concrètes de réponses aux besoins du secteur énergétique diversifié du continent. La Commission de l'UA (CUA) et l'AIE, ainsi que d'autres partenaires, sont résolus à soutenir des transitions énergétiques justes en Afrique et à garantir l'accès à l'énergie partout sur le continent.

L'objectif du Forum est de convenir d'actions à mener et de les promouvoir afin de garantir une reprise économique durable et une augmentation des investissements énergétiques en Afrique au cours des trois

prochaines années, soit jusqu’à la fin du premier Plan d’action de 10 ans de l’Agenda 2063 de l’UA. Il s’agit notamment d’établir des priorités d’action pour accélérer l’accès à l’énergie, renforcer les échanges interrégionaux et l’intégration régionale, et définir une vision réaliste en faveur d’un secteur énergétique africain prospère. Les discussions chercheront à faire fond sur les résultats des forums ministériels de haut niveau organisés par la CUA et l’AIE au cours de 2020, sur ceux du premier Forum ministériel de 2019, ainsi que sur les conclusions de la publication *Africa Energy Outlook 2019* de l’AIE et d’autres analyses de l’AIE et de la CUA. L’ambition est de poser de nouveaux jalons et d’élaborer une feuille de route pour guider les autres engagements conjoints CUA-AIE en faveur des objectifs économiques, environnementaux et d’accès définis dans les Objectifs de développement durable de l’ONU (en particulier liés à l’ODD 7) et l’Agenda 2063 de l’UA, et de s’appuyer sur les initiatives et programmes énergétiques de l’UA actuellement en cours et d’autres initiatives menées en commun avec d’autres partenaires internationaux. Le Forum offre également l’occasion de partager les points de vue sur les moyens d’appliquer au mieux, dans le contexte des pays africains, la feuille de route relative au secteur de l’énergie du Plan de relance durable 2020.

Organisé sous les auspices de la présidence sud-africaine de l’Union africaine, le Forum réunira un public diversifié de décideurs du domaine de l’énergie en Afrique et sur d’autres continents, notamment les ministres de l’Énergie des pays membres de l’UA et de l’AIE, des dirigeants des communautés économiques régionales et d’autres institutions africaines clés, ainsi que des représentants à haut niveau de multinationales du secteur de l’énergie, d’institutions financières et de développement, d’investisseurs, d’universités, de laboratoires d’idées sur l’action publique et d’entreprises technologiques fortement impliqués dans la transformation du secteur énergétique africain. Le secteur privé sera représenté par des entreprises d’investissement et de financement novatrices et d’autres à l’origine de nouvelles solutions intelligentes et dotées d’une solide expérience pratique.

Projet d’ordre du jour préliminaire

13h00 – 13h10	<p>Discours de bienvenue par les co-présidents</p> <ul style="list-style-type: none"> • S.E. Dr. Amani Abou-Zeid, Commissaire de la CUA à l’infrastructure et à l’énergie Union africaine • Dr. Fatih Birol, Directeur Exécutif, Agence internationale de l’énergie
13h10 – 13h30	<p>Observations liminaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • S.E. M. Samson Gwede Mantashe, Ministre des Ressources Minérales et de l’Énergie, Afrique du Sud • S.E. M. Mohamed Shaker El-Markabi, Ministre de l’Électricité et des Energies Renouvelables, Egypte, et Président du Bureau du Comité technique spécialisé (CTS) sur les transports, les infrastructures transcontinentales et interrégionales, l’énergie et le tourisme (STC-TTIET)

	<p>Questions directrices :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les trois grandes priorités pour favoriser une reprise économique plus large et garantir les progrès vers un accès universel à une énergie propre ? • Dans quelle mesure le secteur énergétique de l’Afrique peut-il atténuer les possibles trajectoires négatives post-pandémiques, si cela se révèle nécessaire ? Quelles politiques se sont avérées les plus efficaces pour améliorer l’accès à l’énergie et comment pourraient-elles être généralisées dans la région dans le contexte de la crise liée à la Covid-19 ? • Quelles bonnes pratiques se dégagent des stratégies de relance post-Covid-19 adoptées dans le secteur privé ? Comment d’autres pouvoirs publics, qui s’efforcent d’augmenter le taux d’accès à l’énergie dans ce contexte de pandémie, peuvent-ils reproduire au mieux ces actions ?
<p>14h40 – 15h40</p>	<p>Session II : Comblant le déficit de financement et d’investissement : <i>priorités, innovations, et modalités d’une coopération multilatérale renforcée</i></p> <p>Il est indispensable de pouvoir facilement accéder aux financements nécessaires et à de nouveaux investissements public/privé pour instaurer un secteur de l’énergie dynamique et résilient capable d’accompagner une reprise économique efficace. L’Afrique est confrontée à des défis majeurs sur ces deux fronts. Elle connaît notamment une diminution des flux de revenus et de financement, un ralentissement des nouveaux investissements dans le secteur de l’énergie, et une forte hausse du coût de l’emprunt. Les producteurs d’hydrocarbures implantés en Afrique ont déjà été très durement touchés, et bon nombre de nouveaux entrants ont vu leurs espoirs dans une transformation du secteur déçus par le ralentissement économique mondial. Une coopération multilatérale, régionale et internationale pourrait grandement aider à résoudre ces problèmes. Il est également essentiel de renforcer l’intégration régionale de l’infrastructure et des marchés de l’électricité pour assurer une transition efficace vers les énergies propres et un approvisionnement en électricité sûr, flexible et fiable en Afrique. L’Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine, avec d’autres initiatives régionales, ouvre la voie vers une nouvelle ère d’interconnectivité renforcée. Les pouvoirs publics doivent s’attacher à améliorer les infrastructures électriques, à l’intérieur et au-delà de leurs frontières, en renforçant la réglementation et les moyens mis en œuvre pour soutenir les pools énergétiques africains et élargir les marchés régionaux de l’électricité. Ces actions peuvent toutes fortement contribuer à améliorer les conditions de financement et d’investissement dans la région. L’Union africaine a déjà adopté une approche en faveur de l’intégration économique régionale, pour faire progresser la transformation du secteur énergétique, dans le cadre du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Ceci est déterminant pour élargir les marchés des services énergétiques et garantir des économies d’échelle et une rentabilité aux investissements dans ce secteur, ce qui devrait permettre en retour d’attirer les investissements privés, tant locaux qu’internationaux.</p> <p>Quatre intervenants principaux donneront des éclairages sur le thème de la session. Un dialogue ministériel interactif animé par le Directeur exécutif de l’Agence internationale de l’énergie fera suite à leur contribution.</p>

	<p>Questions directrices :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les trois principaux problèmes en matière de financement et d'investissement qu'il faut résoudre aujourd'hui pour un meilleur avenir ? • Comment optimiser les ressources énergétiques de l'Afrique pour stimuler la croissance économique et la reprise dans cette période d'incertitude des marchés due à la pandémie, et d'où viendront les investissements ? • Comment les pouvoirs publics peuvent-ils favoriser au mieux l'accroissement des flux de financement et d'investissement privés dans le secteur de l'énergie ? • Quelles sont les actions essentielles pour promouvoir un financement multilatéral novateur ainsi que des partenariats d'investissement public/privé efficaces pour combler le déficit de financement ?
<p>15h40 – 15h50</p>	<p>Observations finales et conclusions</p> <ul style="list-style-type: none"> • S.E. Dr. Amani Abou-Zeid, Commissaire à l'infrastructure et à l'énergie, Union africaine • Dr. Fatih Birol, Directeur exécutif, Agence internationale de l'énergie